

PROFESSION JOURNALISTE

Avril 2007

OÙ SONT LES PATRONS DE PRESSE D'ANTAN ?

Que reste-t-il du droit à l'information due aux lecteurs quand les journaux deviennent des marques ?

Que reste-t-il de l'indépendance et de la liberté de la presse « concentrée » ?

Que reste-t-il du droit syndical quand Amandine, militante SUD chez Virgin, se fait virer pour « avoir remis en cause l'autorité d'un directeur régional » ? Que reste-t-il du métier de journaliste face au « virage du plurimédia » qui assimile l'information à un « contenu » ?

Chez Hachette-Filipacchi Medias, devenu LAM (Lagardère-Active Medias), les salariés se demandent s'il y a un patron de presse aux manettes du groupe de presse magazine le plus puissant du monde avec ses 268 titres en France.

PASSAGE À TABAC

LAM signifie « passage à tabac » en anglais et les annonces du nouveau PDG font l'effet d'autant de coups de poings. L'ex-directeur d'Orange ne parle ni de journaux ni de magazines, mais de « marques fortes » qu'il faut faire passer à l'Internet.

« Pour retomber sur ses pattes, il nous faut nous montrer pragmatiques et courageux :

il nous faudra arrêter les médias durablement déficitaires. » Jamais il n'est question de ceux qui achètent les magazines.

A la tête de ce groupe de presse puissant, nous avons donc un ingénieur commercial qui ne semble s'intéresser qu'au rendement, aux bénéfices dégagés, à la publicité, à la fin du papier, au virage vers le plurimédia.

Il est question d'« économies de coûts de production », de « synergie » entre les titres.

MAIS OÙ EST LE PATRON DE PRESSE ?

Les salariés de LAM sont inquiets de cette absence de capitaine. Les bruits les plus fous circulent dans les rédactions. Vendus ? Fermés ? Repris ? Licenciés ?

Les angoisses des salariés de Hachette se sont traduites par deux assemblées générales en moins de deux mois de présence du nouveau PDG.

À Noël, une lettre ouverte a été adressée au patron, Arnaud Lagardère, fils de Jean-Luc, ingénieur en aéronautique devenu patron du groupe. Jean-Luc avouait que son journal préféré était *Le Figaro*, qu'il ne lisait pas les titres de son groupe, mais avait beaucoup d'estime pour ses salariés. C'était blessant, mais cela avait le mérite d'être clair.

Il reconnaissait l'utilité des salariés producteurs de richesse. Jusque-là tout va bien : le groupe LAM est prospère. Le papier est toujours une vache à lait pour ses actionnaires.

Arnaud Lagardère, lui, lit *Le JDD* sur Internet. Pour communiquer, il s'adresse à la



concurrence. C'est dans *Le Point* qu'il lance son ultimatum aux NMPP : la restructuration ou le retrait de LAM, sous prétexte de crise dans la presse quotidienne. Cette affirmation laisse les patrons de presse concurrents eux-mêmes surpris par cette affirmation : les NMPP diffusent surtout des magazines et très peu de presse quotidienne... Il faut peut-être chercher ce désir de se séparer des NMPP ailleurs.

Dominique PRÉHU
Cosecrétaire générale
des Journalistes CFDT

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Toutes les infos de l'USJ-CFDT



www.usj-cfdt.fr

Attente d'un projet au 'Républicain Lorrain'

Le rachat par le Crédit Mutuel Est-Europe du *Républicain Lorrain* (Moselle et Meurthe-et-Moselle) devrait être effectif d'ici au printemps. La nouvelle révélée début décembre a conclu plusieurs mois d'intenses rumeurs. Toutes confirmant la volonté de la famille Puhl-Demange de céder la totalité de ses actions dans l'ensemble des sociétés du groupe RL. Mandatée pour la recherche de repreneurs, la banque Rothschild a recueilli plusieurs offres dont celles déposées par le groupe Hersant média, le groupe Rossel et le Crédit Mutuel Est-Europe. C'est finalement cette dernière proposition, dont le montant reste inconnu (la fourchette oscille entre 100 et 180 M€, pour un chiffre d'affaires de 88 M€ en 2005), qui sera retenu par les familles Puhl et Petitdemange.

Le 11 décembre dernier, Michel Lucas, directeur général du Crédit Mutuel rencontrait les représentants du personnel. «On n'est pas là pour

casser la boîte», leur affirmait-il, sans pour autant apporter de réponses précises aux pressantes interrogations des salariés. L'intéressé a demandé six mois de réflexion et d'observation tout en garantissant l'indépendance rédactionnelle du titre. Pour Michel Lucas, le RL devient la propriété du Crédit Mutuel et non un complément de la holding Ebra (Est-Bourgogne-Rhône-Alpe). Mais le patron de la banque ne souhaite pas s'engager sur le long terme et n'a apporté aucune garantie sur le maintien de l'emploi.

Depuis, les 626 salariés du RL (dont 150 journalistes) sont dans l'attente de la prise de manettes effective par le Crédit Mutuel. La rédaction redoute que les départs en clause de session (entre 20 et 30 personnes) ne l'affaiblisse dangereusement en cas de non-remplacement à 100 %. À titre d'exemple, les départs au sein de l'équipe en charge du magazine du dimanche, pourraient représenter les deux tiers de l'effectif. D'où l'inquié-

tude quant à l'avenir de ce produit entièrement fait maison, plébiscité par les lecteurs, et qui constitue une importante plus-value pour le titre. «Nous sommes déjà sur l'os», confiait-il y a peu l'un des cadres de la rédaction en faisant référence au plan de réduction du personnel décliné depuis quelques mois par le revendeur.

La rédaction tire toutefois espoir de la comparaison entre le ratio effectif journalistes/diffusion à l'Alsace et au RL. Elle considère que le Crédit Mutuel pourra difficilement justifier une nouvelle baisse des emplois au sein de la rédaction du RL, au regard des 145 000 exemplaires diffusés. Mais aussi de l'entrée en fonction du nouveau système éditorial plus gourmand en journalistes en raison d'un basculement d'une partie des tâches jusque-là dévolues aux monteurs. Mais elle sait aussi qu'un contrat de confiance avec le repreneur impose une mobilisation constante de l'ensemble des journalistes.

'LE PATRIOTE BEAUJOLAIS' Face aux licenciements, salariés et CFDT se mobilisent

L'hebdomadaire *Le Patriote beaujolais* (Villefranche-sur-Saône [69]) est touché par un plan de licenciements économiques qui concerne deux des quinze salariés. Un poste à la rédaction, qui compte quatre journalistes dont une adhérente CFDT, et un poste administratif sont concernés. Le directeur commercial a, par ailleurs, vu son contrat rompu. Les membres du personnel se sont mobilisés contre ce plan qui met en danger la qualité du traitement de l'information alors que s'ouvrent des années électorales.

En outre, aucun plan de relance n'a été proposé par la direction, alors que les pertes du titre sont essentiellement causées par des investissements infructueux et des erreurs de gestion. Les ventes se portent plutôt bien (7000 exemplaires) et l'image du journal auprès du lectorat est très positive.

Le Patriote beaujolais, après un dépôt de bilan, a été racheté voilà dix ans par le *Tout Lyon* et les Petites Affiches lyonnaises, actionnaires à 50 %.

Depuis quelques années, il est la propriété du groupe Ricobono, qui possède

les hebdomas *Le Tout Lyon* et *L'Essor*. Fin novembre, par la signature de pétitions, le personnel a mobilisé ses lecteurs sur le risque que fait courir ce plan pour la pluralité de l'information. Les salariés ont observé deux demi-journées de grève.

L'Union locale CFDT de Villefranche-sur-Saône soutient les salariés et les assiste juridiquement.

Ces difficultés au *Patriote beaujolais* arrivent après le dépôt de bilan de l'hebdo lyonnais, *Tribune*, à Lyon qui a été repris depuis deux mois par ses salariés.

PQR

EBRA

La CFDT à l'offensive

**Après l'arrêt
du Conseil d'État cassant
la constitution
de ce nouveau pôle de presse,
l'incertitude reste totale
pour les salariés d'une dizaine
de quotidiens régionaux.**



LA CFDT REPREND LA MAIN

Comme les autres syndicats, la CFDT avait vu juste puisque la seule CGT des personnels non-journalistes a négocié avec les responsables du groupe dans le dos des salariés. Mi-février, le pôle médias de la fédération communication-culture CFDT a réuni les responsables CFDT des quotidiens concernés. Le tour de table a montré que des synergies se mettaient d'ores et déjà en place, malgré l'arrêt du Conseil d'État, au niveau des services informatiques, du portage...

Aussi la CFDT a porté l'offensive sur plusieurs terrains. Du côté de la direction, elle a demandé rendez-vous à Gérard Lignac. Du côté bancaire, une coordination est mise en place entre les représentants CFDT de la presse et du Crédit mutuel, et une demande de rencontre a été faite auprès de M. Lucas, dirigeant du Crédit mutuel Centre-Est-Europe. Par ailleurs, la CFDT s'apprête à entamer une procédure pour faire annuler l'accord signé par la seule Filpac CGT. L'avenir des salariés du groupe concerne tous les syndicats et aucune catégorie de personnel ne peut être exclue de discussions qui concernent son avenir professionnel et son emploi.

L'affaire Ebra n'est que le sommet visible de restructurations qui se préparent pour d'autres quotidiens régionaux dans les mois à venir. Vigilance donc !

Le 31 janvier, le Conseil d'État a annulé la décision de ministère de l'Économie d'autoriser la holding Ebra (*Est Républicain* et *Crédit Mutuel*) en mai 2006 à racheter cinq quotidiens de la Socpresse, dont *Le Progrès* et *Le Dauphiné libéré*, *Le Bien public* et *Le Journal de Saône-et-Loire*. L'annulation prononcée ne fait pas nécessairement obstacle à l'opération de concentration envisagée, mais elle implique que le ministre procède, s'il souhaite l'autoriser, à un réexamen de ses effets concurrentiels selon les modalités et dans le cadre défini par le Conseil d'État.

L'Est Républicain et le *Crédit Mutuel*, déjà propriétaire du quotidien *L'Alsace* ont constitué la holding Ebra, détenue à 51 % par le groupe de presse et 49 % par le groupe bancaire. Ebra avait des participations dans huit quotidiens régionaux : *L'Est Républicain*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *La Liberté de l'Est*, *Le Journal de la Haute-Marne*, *Le Progrès*, *Le Dauphiné libéré*, *Le Bien public* et *Le Journal de Saône-et-Loire*. Le *Crédit Mutuel* a en outre récemment fait part de son intention de racheter *Le Républicain Lorrain*.

DÈS MI-DÉCEMBRE

Alors que la Filpac-CGT (ouvriers du livre) invitait à une journée d'action le 18 décembre au niveau des journaux du groupe Ebra, les syndicats de journalistes CFDT, SNJ, SNJ-CGT des *Dernières nouvelles d'Alsace* (DNA) ont manifesté leur inquiétude, sans s'associer à ce mouvement.

Contre l'avis de la Filpac-CGT, les autres organisations syndicales des DNA ont demandé à ce que soient organisées des négociations communes pour aborder les problèmes d'organisation du travail liés au plan de modernisation sociale.

« Les questions, notamment de frontière des métiers, méritent à notre sens une mise au point entre catégories professionnelles : les journalistes ne transigeront pas, en clair, sur les spécificités des fonctions des secrétaires de rédaction qu'il n'est pas question de toucher, même à la marge. L'information ne peut être traitée comme une simple marchandise et le pluralisme de l'information doit être maintenu. Ce qui implique le maintien des agences du Haut-Rhin pour le titre », a souligné l'intersyndicale des journalistes.

“L’Alsace” : La CFDT progresse aux élections

Le 13 février, la CFDT a remporté 16 sièges contre 8 aux précédentes élections. Dans le collège journalistes-cadres (constitué pour la première fois à la demande de la CFDT, appuyée par une procédure au tribunal), la CFDT a totalisé 6 sièges (titulaires et suppléants) sur 8 au comité d’entreprise ainsi que 8 sièges d’élus pour les délégués du personnel. Dans le collège ouvriers-employés (également rassemblés pour la première fois), la CFDT a arraché 1 poste de titulaire et 1 poste de suppléant chez les DP. Elle a raté d’une voix un poste d’ élu et de titulaire au CE. Le scrutin a été marqué par une forte participation et un grand nombre de votes nuls.

Groupe Tests : l’intersyndicale inquiète

Le 22 février, Philippe Santini, PDG du groupe Tests, a informé le comité d’entreprise en session extraordinaire, de l’ouverture de négociations exclusives entre Aprovia et le groupe NextRadio TV en vue du rachat d’Aprovia groupe Tests. Pour les fonds d’investissements Cinven, Apax Partners et Carlyle, principaux actionnaires d’Aprovia, la stratégie du Groupe Tests nécessite de passer à un stade supérieur de développement qu’Aprovia n’est pas en mesure d’accompagner.

Selon la direction, l’intérêt stratégique d’un tel projet réside dans l’intégration du groupe Tests à un ensemble disposant d’une importante surface financière et dont la stratégie vise le développement d’un groupe puissant sur tous les axes médias. Le maintien de l’intégrité d’Aprovia groupe Tests, prévu par cette cession, lui permettrait de poursuivre un développement cohérent de ses activités sur ses secteurs de prédilection.

Pour la CFDT, l’union entre les deux groupes présenterait de manière incontestable de grands avantages au niveau industriel. Néanmoins, les informations de M. Weill ne permettent pas, aujourd’hui, de porter un jugement allant au-delà de cette position générale. « Le rapprochement entre le groupe Tests et NextRadio TV sera une bonne affaire pour les actionnaires des deux groupes, mais on peut craindre qu’il ne le soit pas pour les salariés du Groupe Tests », souligne l’intersyndicale CFDT-CGT-FO-SNJ.

Où en sont les négociations pigistes ?

Une réunion paritaire était convoquée le 3 avril concernant la mise en place d’un accord collectif national sur la formation des pigistes, comme il avait été prévu l’an dernier lors de la signature de l’accord sur la formation professionnelle en annexe B. Un autre accord portant sur un coefficient de référence, la prime d’ancienneté, un registre unique du personnel, l’indemnités Assedic, la prévoyance, la médecine du travail, les élections professionnelles, la prise en compte des pigistes dans le calcul des seuils d’effectifs, le rappel des règles de paiement du treizième mois et des congés payés a également été travaillé. Pour les représentants de la majorité des syndicats patronaux, la réunion de début avril devait être “conclusive” et donc aboutir à la signature des propositions faites. Alors que nous écrivons ces lignes, la CFDT prévient les patrons qu’elle ne peut accepter de signer en l’état ce qui nous est présenté. Elle estime en effet que, si certaines propositions constituent effectivement des avancées, à l’inverse, un grand nombre d’autres précarisent encore plus les pigistes... lorsqu’elles ne sont pas, en plus, hors la loi. A suivre...

VOUS VOUS VOULEZ REJOINDRE LA CFDT

Vos nom et prénom :

Adresse postale :

Entreprise :

Téléphone et courriel :

Oui, je souhaite être informé de ce que fait la CFDT journalistes

Oui, je souhaite rejoindre la CFDT

À renvoyer à
Journalistes CFDT-F3C
47-49, avenue Simon-Bolivar
75019 Paris

La CFDT proteste contre la non-parution de 'L'Alsace'

L'*Alsace-Le Pays*, à l'instar de l'ensemble de la presse quotidienne, traverse une passe difficile. Dans ce contexte, il est absolument vital de régler les conflits sociaux dans l'entreprise par la négociation.

Empêcher la sortie d'un journal que des centaines de salariés ont fabriqué tout au long de la journée est une décision lourde de conséquences pour l'ensemble des employés, des clients et des partenaires de l'entreprise. Elle ne saurait être prise à la légère, sans que toutes les voies de la négociation aient été épuisées. Et cela d'autant plus qu'elle concerne des revendications catégorielles intéressant une minorité du personnel (30 salariés sur 489).

Après la non-parution du mercredi 6 décembre, la CFDT appelle la direction à veiller à ce que les discussions et négociations se déroulent à l'avenir dans la plus grande transparence et pas en catimini comme c'est encore, une fois de plus, le cas aujourd'hui pour l'action engagée par les rotativistes et aides rotativistes.

Le délégué syndical de la CFDT a dû forcer la porte du directeur technique pour assister aux discussions entre la direction et les représentants de la

Filpac-CGT. À son arrivée, les délégués CGT ont quitté la séance et le directeur technique a accusé le délégué syndical CFDT d'avoir risqué de faire capoter les discussions!

Les causes de la non-parution intéressent tout le monde. Les employés, cadres et journalistes que nous représentons ont le droit de savoir ce qui se passe quand il y a le feu dans l'entreprise. Si le plan de modernisation sociale n'est pas seulement un plan social déguisé, mais doit se traduire, au-delà de la réduction de la masse salariale, par des avancées sociales, celles-ci doivent bénéficier à l'ensemble du personnel et pas prioritairement aux services techniques.

Précisons que la négociation en question porte sur une refonte de la grille de qualification du personnel de la rotative. Dans cette perspective, les rotativistes réclament une augmentation immédiate de 15 points d'indice, soit l'équivalent de 175 euros bruts par mois.

Une revalorisation de la même importance avait été accordée, il y a un an, au personnel de l'expédition à la suite d'un autre coup de force.

La plupart des salariés, notamment les employés, cadres et journalistes qui supportent une charge de travail



et des horaires en augmentation constante, apprécient cette revendication à sa juste valeur et sauront s'en rappeler.

Nous sommes partisans d'un syndicalisme responsable, soucieux des intérêts des salariés et déterminés dans notre engagement mais sans perdre de vue l'intérêt général. Nous tenons à exprimer toute notre sympathie et notre soutien aux employés du standard, du service lecteurs et des guichets des différentes agences qui ont dû affronter une nouvelle tempête des mécontents.

ÉLECTIONS à 'Ouest-France'

Voici rapidement les résultats des élections à *Ouest-France* (pour ce qui concerne les journalistes CFDT, je n'ai pas encore tout le détail): dégringolade de la participation, puisque nous sommes passés de 65 % en 2004 à 54,4 %. Mais nous, la CFDT, nous sommes honorairement sortis de la situation. Nous restons certes derrière le SNJ (avec autant de sièges de DP, mais moitié moins au CE), mais nous

sommes en progression (de 41 % à 45 % chez les DP, de 40 % à 41,6 % au CE). Le SNJ ne dépasse les 50 % des voix que pour les postes de titulaires au CE, et la CGT oscille entre 6 % et 9 % des voix selon le type de mandat.

Chez les délégués du personnel, les élus CFDT sont: Jean-François Martin (reporter à Nantes, environ 30 ans) et Mauricette Guittard (secrétaire d'édition à Avranches),

pour les titulaires, et pour les suppléants Emilie Michel (chef d'agence isolée à Flers (environ 30 ans), et Vincent Mouchel (photographe basé à Quimper, et ex-candidat à la Commission de la carte).

Au comité d'entreprise, les élus CFDT sont Isabelle Bordes (secrétaire de rédaction à Rennes) et Bertrand Lebrun (coordination au siège à Rennes).

ISABELLE BORDES

RADIO-TÉLÉ

RADIOS LOCALES PRIVÉES

Qualifications et indices en négociation

Jeudi 11 janvier a débuté une négociation sur la grille des qualifications et des indices (et donc des salaires) des personnels des radios locales privées. Personnels journalistes et non-journalistes sont concernés par cette négociation qui devrait aboutir d'ici juillet prochain. L'objectif est de donner des salaires décentes aux salariés de ce secteur et d'adapter la grille des qualifications aux réalités des radios qui sont passées à l'ère du numérique. Peu d'argent, beaucoup de travail et des tâches multiples, c'est aujourd'hui le lot des journalistes, animateurs, techniciens, personnels administratifs ou de service des radios locales privées. Et très souvent, les salariés des réseaux ne sont pas les mieux lotis alors que l'argent de la publicité arrive largement. La première grille de qualifications des radios locales privées (qui ne

concernait alors que les journalistes) avait été proposée en 1984 puis négociée à l'initiative de la CFDT. elle a été complétée en 1996 par une grille de la radiodiffusion privée. La CFDT et les autres syndicats (CGT, FO et SNJ) ont obtenu des syndicats d'employeurs (Confédération nationale des radios associatives, Syndicat national des radios libres, Syndicat des radios et télévisions indépendantes) un accord de principe sur le fait qu'il n'y aurait plus de salaires inférieurs au Smic plus 20 euros, sur une grille unique journalistes/non-journalistes). Le Syndicat des réseaux nationaux représentant les employeurs des groupes Europe (Lagardère), RTL, NRJ n'était pas présent. Ils ont avancé de plus l'idée d'un déroulement de carrière uniforme pour tous les personnels, avec des changements d'échelon

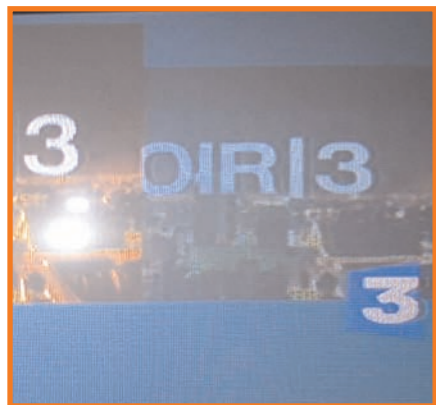


tous les deux ans au sein d'une même qualification. Le 14 mai, les syndicats CFDT-FO et SNJ ont déposé une proposition de nouvelles grilles de salaires et de qualifications pour tous les personnels (journalistes, et administratifs-techniques et d'animation). Les patrons vont examiner cette proposition. Prochain round de négociation le 16 mai.

J.-F. CULLAFROZ

FRANCE TÉLÉVISIONS ET FRANCE 24

Aucune convention réglementée n'a été signée



Aucune convention réglementée n'a été signée, entre les conseils d'administration de France Télévisions et France 24, avant le lancement de cette dernière, le 6 décembre dernier. La fourniture d'images, l'utilisation des bureaux et des correspondants de France Télévisions pour France 24, en l'absence de ces signatures, ouvre bien évidemment la possibilité d'enfreindre les sacro-saintes règles concernant les conflits d'intérêt entre deux sociétés dont l'une est la filiale de l'autre. Ces échanges, s'ils

existaient en l'état, seraient illégaux. Le Syndicat national des médias CFDT vient de mandater son avocat pour déposer auprès du tribunal de commerce compétent un référé heure par heure interdisant toutes fournitures de prestation de France Télévisions à France 24, tant que les conseils d'administration concernés ne se seront pas prononcés valablement sur les conventions et contrats liant les deux sociétés anonymes, afin de dégager ainsi les administrateurs de tout risque de complicité de conflits d'intérêts.

RADIO-TÉLÉ

BRÈVES... BRÈVES... BRÈVES... BRÈVES...

Grève de novembre à RFI

Le 6 novembre une grève a été votée à RFI. Une AG a eu lieu, le lundi 13 nov après-midi, après des négociations le matin. La direction veut mettre en place une compétence "bi-média". Pour diffuser à la fois en hertzien et sur internet, avec des contenus différents. Cela avec, quasiment, les mêmes journalistes et techniciens. La rédaction étant découpée en 8 pôles thématiques ou géographiques et le travail des techniciens est réorganisé. La Direction a "juste oublié" de négocier avec les organisations syndicales. Ces dernières ont refusé Alain Benoit, le secrétaire général de RFI, comme négociateur. La CFDT est le moteur du mouvement, sans être la plus opposée aux réformes. Mais un tel amateurisme est inadmissible. Nous avons pris l'initiative préalable de rencontrer la direction et le président de RFI pour essayer de négocier une méthode et anticiper les problèmes. Cette tentative de concertation a échoué. La Direction tente de passer en force (modification du tableau de service des techniciens unilatérale, sans consultation du CHSCT. La grève était inévitable. Mercredi 8, le PDG est venu négocier en personne. Les ministères de tutelles (Culture et Affaires étrangères) ainsi que l'Elysée ont été contactés par la CFDT.

RADIO FRANCE Accord pour une augmentation des salaires

Un accord sur les disparités a été trouvé entre les syndicats et la direction de Radio France, jeudi 21 décembre 2006. En 2010, au terme d'un plan de trois ans, les salaires de journalistes seront augmentés de 2,5% à 6,5%, selon les qualifications. À partir de 2010, une grille étendue sera mise en place. Elle entérinera la création de nouveaux paliers (4 et 5) fonctionnels et d'ancienneté. Nouvelle grille minimale de salaire qui sera en vigueur le 1^{er} janvier 2010, au terme du premier accord.

GÉRARD FOURGEAUD

Annulation de la 2^e semaine blanche à France Bleu

À France Bleu, les syndicats, dont le SNM-CFDT ont obtenu partiellement satisfaction sur les amputations de budgets "piges" des radios locales. Amputations destinées à financer la création de 30 CDI pour supprimer une part de précarité. Conséquence: la seconde semaine blanche prévue cette semaine est annulée. Elle devait priver France Info et France Inter du travail des journalistes de toute la France. La première semaine blanche, en octobre, avait eu un "certain" impact.

OÙ EN SONT NOS SALAIRES ?

ILS AUGMENTENT

- De 1,3 % dans les radios locales privées (au 1^{er} décembre 2006).
- De 1 % au 1^{er} février 2007 dans la presse magazine et spécialisée (FNPS), recommandation patronale unilatérale.
- De 1 % au 1^{er} février 2007 dans la presse hebdomadaire régionale (FPPR).

RIEN DE NEUF...

- ⇒ En presse quotidienne régionale (SPQR) : 0,8 % au 1^{er} octobre 2006.
- ⇒ En presse quotidienne départementale : 0,7 % au 1^{er} juillet 2006.
- ⇒ En presse quotidienne nationale : 0,8 au 1^{er} novembre 2006.

PQN Sortie de crise douloureuse à 'Libération'

Après plusieurs mois d'incertitude sur son avenir, les conditions semblent aujourd'hui réunies pour que *Libération* continue d'exister.

Le comité d'entreprise a rendu le 4 janvier dernier un avis négatif sur le plan proposé par la direction, qui prévoit 81 suppressions de postes. Les syndicats, dont la CFDT, se sont battus pour éviter une telle casse sociale.

Si nous n'avons pas obtenu satisfaction sur plusieurs points, quelques avancées ont été obtenues: mise en place d'un guichet volontariat qui permettra, par des remplacements, d'éviter des licenciements contraints; mêmes conditions pour les journalistes et les non-journalistes et un relèvement de l'indemnité de licenciement pour les salariés les moins bien payés.

À suivre: une partie des suppressions de postes prévues est liée à l'implantation d'un nouveau système (Méthode). Ils feront l'objet



d'une expertise particulière. La survie du journal reste fragile: si la recapitalisation devrait être effective bientôt, une relance du journal est nécessaire pour la rendre pérenne.

Par ailleurs, le nombre de licenciements annoncés risque de rendre les conditions de travail et le fonctionnement des services, rédactionnels ou non, problématiques.

SANDRA TABARY

Usage d'Internet au boulot

Le tribunal administratif de Besançon a annulé le blâme infligé par le maire de Lons-le-Saunier (Jura) à l'une de ses employées, responsable syndicale CGT, pour avoir invité ses collègues à manifester par le biais de la messagerie électronique de la commune. La municipalité s'était appuyée sur sa charte internet, qui interdit l'utilisation des messageries internet et intranet à des fins personnelles, pour sanctionner la syndicaliste. Dans un jugement daté du 19 décembre dernier mais révélé ce jeudi par *L'Est Républicain*, le tribunal estime qu'une telle interdiction peut valoir pour "des messages à caractère politique" mais non pour "la diffusion d'un message à caractère purement syndical". La responsable CGT avait invité une vingtaine d'employés communaux à manifester, le 14 février 2004, lors de l'inauguration d'un théâtre, pour protester contre les politiques menées dans les domaines éducatif et social. Les juges insistent sur le caractère constitutionnel du droit syndical et notent que, de l'aveu même de la municipalité, la diffusion de ce message électronique n'avait en rien perturbé le fonctionnement de ses services.

N. B.

RÉGIME FISCAL DES JOURNALISTES SR et icono sur le grill

La cour administrative d'appel de Versailles a récemment rappelé que les salariés exerçant les professions de secrétaire de rédaction ou d'iconographes sont bien des journalistes et doivent en conséquence bénéficier du régime fiscal correspondant à ce statut. Précisément, les juges visent l'abattement forfaitaire pour frais professionnels ouvert à cette profession. En effet, dans un arrêt du 9 novembre, la cour de Versailles précise que les journalistes sont ceux qui «apportent une collaboration intellectuelle à des publications en vue de l'information des lecteurs», et considère que les deux métiers concernés répondent à cette exigence. Ce rappel vient à point nommé et permettra aux SR, iconographes, voire maquettistes, auxquels l'administration fiscale

refuse parfois le bénéfice de cet abattement forfaitaire, d'étayer leurs réclamations. L'administration ne s'en est pas tenue à l'arrêt de la Cour d'appel de Versailles et a déposé un recours en Conseil d'Etat. Inquiets de contrôles fiscaux qui se généralisent pour certains journalistes, les syndicats CFDT-CGT et SNJ ont été reçus par le responsable du cabinet du ministre Jean-François Copé. La protestation des journalistes a été entendue et le ministre devrait faire pression pour que le recours soit retiré. Plus que jamais, la vigilance est nécessaire pour que l'allocation forfaitaire pour frais d'emploi qui a remplacé en 1999 l'abattement de 30 % soit appliquée à tous les journalistes, quelles que soient leurs tâches ou leurs qualifications.

NATHALIE BOISSON

SOLIDARITÉ

International

2006 ANNÉE RECORD D'ASSASSINATS DE JOURNALISTES ET TRAVAILLEURS DES MÉDIAS

L'année 2006 marque un record absolu d'assassinats de journalistes et de travailleurs des médias, qui, au-delà de l'action permanente de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) et des Journalistes CFDT, amène enfin les Nations Unies à réagir.

164 décès avaient été enregistrés à la mi-décembre et bon nombre de ces morts sont, comme la journaliste Anna Politkovskaya en Russie ou de nombreux cas en Irak, des assassinats ciblés pour des motifs politiques. D'autres, comme les meurtres de journalistes perpétrés au Mexique, au Venezuela et en Colombie, sont le fait de bandes criminelles.

L'Irak occupe encore une fois la tête de ce triste classement, avec plus de 60 décès de journalistes et personnel des médias.

La FIJ publie mi-janvier un rapport intitulé *The Year Impunity Destroyed the Heart of Journalism* (« L'année où l'impunité a frappé le journalisme en plein cœur ») qui détaille également l'action du Fonds de solidarité de la FIJ, lequel aide à soulager la détresse des victimes de violences et de leurs familles. (voir le site www.ifj.org)

Le secrétaire général de la FIJ, Aidan

White, vient de souligner que « les plus grandes inquiétudes » des journalistes et des défenseurs de la liberté de la presse viennent de « l'impunité » des auteurs de ces assassinats et de « l'absence d'enquête sérieuse des autorités judiciaires concernées », notamment en Irak ou en Russie. « Les Nations unies ont enfin saisi le message et, après deux ans de campagne, la FIJ est parvenue à mettre sur la table une résolution détaillée appelant les gouvernements à protéger les travailleurs des médias et à poursuivre les assassins de journalistes, en particulier dans les zones de conflit », ajoute-t-il dans un communiqué.

Le projet de résolution, rédigé par la FIJ et appuyé par l'Institut international pour la sécurité de l'information (INSI) et l'Union européenne de radiodiffusion (UER), a été discuté par le conseil de sécurité des Nations unies en décembre. Il a le soutien de la France, du Royaume-Uni, de la Grèce, du Danemark et de la Slovaquie, et il devrait être adopté grâce à d'autres membres et sans l'opposition des autres membres permanents que sont les États-Unis, la Russie et la Chine. Une fois adoptée, cette résolution donnera aux syndicats de journalistes



et aux défenseurs de la liberté de la presse de nouvelles armes dans leur lutte pour contraindre les gouvernements à prendre les mesures d'urgence s'imposant face aux assassinats de journalistes.

Les Journalistes CFDT, membres de la FIJ, appuient sans réserve ce projet de résolution et appellent le gouvernement français à continuer à tout faire pour qu'elle soit adoptée rapidement. Ils appellent tous les journalistes de France à intervenir directement auprès de tout responsable de leur connaissance pouvant aider à ce résultat.

RUSSIE

Enfin une enquête internationale sur les assassinats de journalistes

Le 12 décembre dernier, les représentants des principales organisations de défense de la liberté de la presse et des sociétés de médias, ainsi que des syndicats de journalistes de Russie, d'Allemagne, de France, d'Italie, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de Suède, de Finlande et du Danemark, réunis à Londres, se sont accordés sur la création d'une commission d'enquête internationale sur les assassinats de journalistes commis en Russie. Cette décision fait suite au meurtre le 7 octobre dernier de la journaliste d'investigation Anna Politkovskaya. La Fédération internationale des journalistes (FIJ), qui organisait la rencontre dans les locaux du NUJ à Londres, compte demander à l'ancienne présidente du Comité des droits de l'homme des Nations unies, Mary Robinson, de diriger

la commission d'enquête. La FIJ prévoit d'organiser une grande conférence sur le travail de la commission immédiatement avant son congrès de Moscou en 2007, qui servira de toile de fond pour la présentation d'un livre et une manifestation sur les plus de 200 décès de travailleurs des médias enregistrés en Russie depuis 1993. Bon nombre de ces décès ont été expliqués, mais environ 40 journalistes ont été tués depuis l'arrivée au pouvoir du président Poutine, et aucune de ces affaires n'a été résolue de manière satisfaisante. La réunion de Londres a décidé que la mort d'Anna Politkovskaya constituait le point culminant de la crise de l'impunité en Russie et nécessitait une action internationale coordonnée de la part des médias, des syndicats de journalistes et des défenseurs de la liberté de la presse.

☛ La lettre ouverte à Arnaud Lagardère rédigée d'une seule main par l'intersyndicale et le comité de vigilance issu des assemblées générales n'a rien de belliqueux, au contraire. Le virage au plurimédia, les salariés de LAM sont pour. Ils sont prêts à suivre les formations nécessaires. Le premier groupe de presse magazine peut-il imaginer progresser, informer, répondre encore à la demande de ses millions de lecteurs sans s'appuyer sur ses professionnels, sans les journalistes? Les nouveaux milliardaires du Web font saliver plus d'un patron. Le rachat de U-tube donne le vertige aux financiers. Les décideurs de LAM rêvent-ils d'un monde où l'information serait piochée gratuitement dans les blogs alimentés par des amateurs, pour être redistribuée sur des sites de « marques fortes »? Ce n'est pour le moment qu'une rumeur. Le nouveau PDG a promis la fermeture des « médias déficitaires ». Cette certitude a tout du cauchemar.

L'indépendance de la presse existe depuis toujours du fait que les titres déficitaires appartiennent à des groupes, les quotidiens nationaux ne résistent qu'à cette condition. Laissons Bruno Frappat, président du directoire de Bayard Presse, commenter, durant la 9^e Conférence des médias organisée en décembre par *Les Échos*, les déclarations d'Arnaud Lagardère à propos des NMPP. « La distribution, c'est LAM. Dans toute la France, LAM représente la moitié des salariés de la presse, parmi lesquels se trouvent les techniciens de l'imprimerie et de la distribution. Le propriétaire de la distribution devrait croire à l'avenir des journaux. S'il en est autrement, M. Lagardère devrait faire semblant d'y croire. Vous imaginez un constructeur automobile qui sort de son usine et qui déprécie la voiture qu'il fabrique? » Il se trouve encore quelques journalistes patrons de presse à croire à la « presse papier », pourvu que ça dure!

HOMMAGE

Les combats de Noël Copin étaient les nôtres

Noël Copin nous a quittés le 4 mars dernier. L'Union syndicale des journalistes CFDT a salué respectueusement sa mémoire. Notre confrère s'est éteint après plusieurs mois de combat, terrassé par la maladie. C'est une figure phare de la profession de journaliste qui nous a quittés bien trop tôt. Les Journalistes CFDT partageaient avec Noël Copin bien des analyses sur la société, la démocratie et l'importance de l'engagement politique, syndical et somme toute citoyen. Comme Noël, nous avons accompagné la naissance, puis la croissance de l'ONG Reporters sans frontières, dont il était le président d'honneur. Avec Noël, nous avons une vision commune des métiers qui se reconnaissent du journalisme: la mise en œuvre d'une éthique exigeante, l'importance de l'enquête, l'impérieuse nécessité de vérifier ses sources, la haute idée qu'il se faisait de la presse écrite, même s'il ne négligea jamais l'audiovisuel et perçut l'émergence de l'Internet.

Entre l'homme de foi et de conviction et l'organisation laïque qu'est la CFDT, les valeurs étaient commu-



nes: justice, solidarité, fraternité, et primat de la personne, qui ne disparaît jamais derrière les entreprises collectives.

À son épouse, Monique, et à ses trois enfants, ainsi qu'à tous ses amis, notamment à nos consœurs et confrères du quotidien *La Croix*, les Journalistes CFDT transmettent leurs très chaleureuses condoléances.

PARIS, LE 5 MARS 2007

SOMMAIRE

- 1 ÉDITO
Où sont les patrons de presse d'antan?
- 2 PQR
Attente d'un projet au "Républicain Lorrain".
"Le Patriote beaujolais": face aux licenciements, salariés et CFDT se mobilisent.
- 3 Ebra:
la CFDT à l'offensive.
- 4 BRÈVES
- 5 PQR
La CFDT proteste contre la non-parution de "L'Alsace".
Élections à "Ouest-France".
- 6 RADIO-TÉLÉ
Radios locales privées: qualifications et indices en négociations.
France Télévisions et France 24: aucune convention réglementée n'a été signée.
- 7 BRÈVES
OÙ EN SONT NOS SALAIRES?
- 8 PQN
Sortie de crise douloureuse à "Libération".
RÉGIME FISCAL
DES JOURNALISTES
SR et icono sur le grill
Usage d'Internet au boulot.
- 9 SOLIDARITÉ International
2006: année record d'assassinats de journalistes et travailleurs des médias.
Russie:
enfin une enquête internationale sur les assassinats de journalistes.
- 10 HOMMAGE
Les combats de Noël Copin étaient les nôtres.

